

atemporelle

ARCHÉOLOGIE DU BÂTI**LOUDUN (86)**

Porte du Martray. Étude archéologique préalable au projet de restauration de l'architecte en chef des Monuments Historiques (octobre-novembre 2011).

Responsable d'opération : Fabrice Mandon (2011)

En collaboration avec Marie-Pierre Baudry (étude documentaire et historique), Frédéric Puissant (archéologie), Michaël Bérard (topographie).

Maître d'ouvrage : Ville de Loudun.

Prescripteur : Service Régional de l'Archéologie (DRAC Poitou-Charentes).

L'opération archéologique s'inscrit dans un projet de mise en valeur de la porte du Martray. L'objectif était d'étudier le fossé et son comblement, et d'obtenir des renseignements concernant le pont et les élévations de la porte et des courtines attenantes. L'omniprésence des réseaux urbains et la nécessité de réaliser des paliers de sécurité ont limité l'emprise de la fouille. Un important secteur a pu être dégagé au sud de la porte, complété par quatre sondages plus restreints qui, à défaut de permettre l'étude complète du fossé, ont au moins permis d'en cerner la largeur. Les vestiges du pont ne pouvaient par contre pas être abordés. Une étude documentaire destinée à approfondir et préciser les connaissances sur le site a complété l'opération. Elle a été menée par Marie-Pierre Baudry, en collaboration avec Bénédicte Fillion (Architrav').

La porte du Martray est l'unique porte de l'enceinte urbaine, encore conservée en élévation. Elle se situe à l'ouest de la ville, près d'un cimetière d'origine ancienne et d'édifices religieux mentionnés au milieu du XI^e siècle. La relecture des textes a permis de remettre en cause la traditionnelle attribution de l'enceinte urbaine à Philippe Auguste au début du XIII^e siècle : elle fait l'objet d'un renforcement et non d'une nouvelle construction (épaississement des courtines, élargissement et approfondissement du fossé). Une première enceinte, peut-être construite peu de temps auparavant par les Plantagenêt, existe donc. La porte elle-même n'est par contre jamais mentionnée. La datation de ce châtelet formé d'un passage voûté encadré de deux tours demeure incertaine mais il semble plutôt remonter aux XIV^e – XV^e siècles et correspondre à une reconstruction (seule une étude de bâti permettrait de le confirmer, l'étude dendrochronologique ayant été infructueuse). De part et d'autre, les courtines ont été complètement reconstruites à l'époque moderne et au XIX^e siècle : il est impossible de déceler la présence d'une courtine antérieure aux abords immédiats de la porte. La configuration actuelle du substrat rocheux permet d'envisager la présence d'un talus en pied de courtine, moins de 2 m sous le niveau du pont-levis, dont l'altitude est donnée par les trous d'encastrement de son axe de rotation. Ce talus a été entamé plus profondément pour l'établissement des tours, portant à 5 m, au minimum, la hauteur de leur base qui présente un léger fruit. Une paroi abrupte marque la limite intérieure du fossé, 2,5 m en avant de la courtine au nord et 3 à 4 m en avant, du côté sud, ce qui correspond à la saillie des tours. La contrescarpe (non maçonnée) a pu être repérée très ponctuellement, donnant au fossé une largeur de 12,5 – 13 m. Sa profondeur est par contre inconnue : 7 m au minimum, au-dessous du pont.

Le dégagement de la base de la courtine sud a permis de mettre au jour une cavité taillée dans le rocher, sous l'enceinte. Si cette cavité correspond à une phase postérieure, elle dessert un puits contemporain, voire antérieur à la porte médiévale. Ce dernier se situe à l'aplomb exact de l'escalier en vis de la porte. Il a été exploré à l'aide d'une caméra endoscopique (les conditions de sécurité n'étaient pas réunies pour une étude approfondie). Son comblement a été repéré environ 14 m plus bas que le pont-levis. En partie basse, le conduit est approximativement circulaire, taillé dans la roche, et comporte de nombreuses encoches. A hauteur de la courtine, il a un diamètre de 1 m et a été maçonné lors de la construction de la porte (moellons et mortier couvrant). Le conduit se prolonge jusque sous la bordure sud-est de l'escalier en vis : il devait donc être accessible depuis le palier d'entrée de ce dernier. Il est possible qu'il s'agisse d'un puits antérieur à la porte et dont l'utilisation a été maintenue lors de la construction de cette dernière mais son emplacement permet d'envisager plutôt une contemporanéité des deux. L'hypothèse d'un conduit permettant l'accès à une galerie souterraine n'est pas à exclure.

A la fin du XVI^e et au XVII^e siècle, des travaux de restauration sont réalisés sur l'enceinte urbaine. Le bastion établi au sud de la porte remonte vraisemblablement à cette époque, de même que certaines reprises de la courtine. Le fossé est alors progressivement comblé par les colluvions. Les terrains situés au pied des murailles, ainsi que la porte, sont progressivement concédés à des particuliers, l'extraction des limons étant même affermée. Des phases de curage sont perceptibles, ne laissant subsister qu'un petit fossé de moins d'1 m de large, permettant l'écoulement des eaux. Le secteur au pied de la porte forme toutefois encore une vaste cuvette, en contrebas du pont et dans laquelle des constructions ont été établies contre les courtines. La création d'une cavité permettant de desservir le puits depuis les anciens fossés peut remonter à la fin de l'époque moderne. Elle a été créée à travers le rocher, sous la semelle de fondation de la courtine et de la tour sud.

L'ouverture, très grossière, semble préexister à une importante reprise en sous-œuvre de la courtine (fin du XVIII^e – début du XIX^e siècles). Cette dernière est liée à l'aménagement d'un bâtiment installé dans l'angle de la tour et de la courtine sud. Simple appentis dans un premier temps, il est transformé en construction plus importante, prenant appui au sud sur un mur de parcelle et possédant un étage (après 1838). Un couloir a été aménagé à travers la courtine, pour relier ce bâtiment à de possibles caves situées à l'intérieur de l'enceinte. Le conduit du puits semble avoir été repris en partie haute à cette occasion. Au sud de ce bâtiment, la parcelle attenante possédait également un puits, creusé au pied de la courtine. La construction a été rapidement détruite mais les ouvertures percées sous la courtine ont été maintenues. Au nord de la porte, une maison existait, dans une situation analogue, laissant de nombreuses traces sur l'élévation de la courtine. Elle a été détruite après 1859, lors de la création des boulevards périphériques. La cuvette marquant encore l'emplacement des anciens fossés a alors été comblée et le pont, détruit.

Cette première intervention montre l'intérêt d'une investigation archéologique plus étendue, afin de reconnaître les vestiges du pont et d'analyser plus en détail les élévations de la porte dont la datation est encore mal établie. L'exploration et la fouille du puits peuvent également être riches en informations (structure et mobilier).

